

## Conditions générales d'inscription - Cours collectifs

### 1. Le Studio Harmonie

#### a. Les engagements du Studio Harmonie

Le Studio Harmonie est un lieu de pratique des méthodes douces, à dominante Pilates. Il propose des cours de haute qualité qui se traduisent par les engagements suivants :

- Des petits groupes de travail : 8 personnes maximum par cours
- Des professeurs experts qui ne cessent de se former aux nouvelles méthodes et techniques. Ils vous assurent un enseignement de qualité, dans un cadre chaleureux et en toute sécurité.
- Une proximité avec les adhérents : un bilan de 30 minutes avec Eric Lemblé, Fondateur du Studio Harmonie, pour chaque nouvel élève souhaitant pratiquer le Pilates au sein du Studio Harmonie.

#### b. Les cours

En fonction de la demande, différents cours sont proposés : le Pilates (différents niveaux et types de cours) et le Garuda.

Le Studio Harmonie s'engage à organiser un nombre suffisant de cours pour que chaque adhérent ait la possibilité de profiter pleinement de son abonnement.

Le Studio Harmonie se réserve le droit d'ajouter ou de supprimer des cours pour mieux s'adapter aux besoins de l'adhérent mais sans que cela soit un motif de résiliation d'abonnement (exemple : planning allégé lors des vacances scolaires)

Le Studio Harmonie sera fermé les jours fériés.

#### c. Les services

Le Studio Harmonie propose un service complet à ses adhérents : salle climatisée avec tapis, accessoires (ballons, briques, chaises, ...), casiers, vestiaires et douches.

Le sauna basse température est accessible en illimité pour tout abonnement acheté, moyennant un forfait supplémentaire 25€ par mois. L'accès au Sauna se fait sur rendez-vous, par téléphone au 03 68 33 94 50 ou à l'accueil de l'Espace Attitude Santé.

### 2. Conditions des abonnements

#### a. Abonnement et résiliation

Le Studio Harmonie vous propose différents types de tarifs : par séance ou sous forme d'abonnement avec des engagements sur 3, 6 ou 12 mois.

**ATTENTION :** Les abonnements sont nominatifs. Il n'est pas permis de céder ou transférer votre place à quiconque de quelque manière que ce soit, à titre gratuit ou onéreux. Prenez un produit adapté à vos moyens et à votre temps libre. Les cours à l'unité, les offres découvertes, et les cartes 10 entrées ne sont ni remboursées, ni échangées. Les cartes 10 cours peuvent être prolongées de 6 mois en moyennant 10€.

Pour tout abonnement de 3, 6 et 12 mois, un RIB accompagné d'une autorisation de prélèvement automatique seront nécessaires.

Le renouvellement des abonnements 12 mois se fera par tacite reconduction, sauf résiliation par écrit 30 jours avant la fin de l'abonnement.

La résiliation unilatérale par l'adhérent d'un abonnement en cours est autorisée par écrit pour les raisons suivantes : le déménagement dans une autre ville (via un justificatif de changement de domicile) éloignée de plus de 50 km du Studio Harmonie, perte d'emploi ou état de santé justifiant l'arrêt de toute pratique sportive (un certificat médical sera obligatoire), en respectant un préavis de 30 jours avant la date d'anniversaire du mois de résiliation.

Par exemple, si votre contrat a démarré un 13 du mois, le 13 est pour vous la date d'anniversaire du contrat. Dans ce cas, il vous faudra nous avertir au moins 30 jours avant le 13 du mois pour lequel la résiliation est souhaitée. Dit autrement, la résiliation ne pourra être effective qu'à partir du mois dont la date d'anniversaire du contrat est postérieure de 30 jours au minimum de la date de demande de résiliation.

Dans le cas d'un paiement anticipé de l'abonnement, la résiliation donnera lieu à un remboursement calculé selon les dates d'effet et d'expiration du contrat signé.

Le Studio Harmonie s'engage à observer un préavis de 30 jours pour toute modification tarifaire. Toute modification de tarif sera notifiée par simple affichage au Studio.

#### **b. Clause de Suspension**

Un abonnement pourra être suspendu uniquement pour un ou plusieurs mois entiers (entre deux dates d'anniversaire du contrat ; par exemple, entre le 13 mars et le 13 avril) et seulement en cas de blessure ou absence prolongée dû à un déplacement professionnel (les vacances ne constituent pas un motif acceptable) signalée avant son occurrence. Dans le cas d'un signalement à posteriori, des frais de dossier d'une valeur de 20,00 euros vous seront facturés.

### **3. Inscription aux cours**

L'inscription aux cours est obligatoire en amont et devra se faire via la plateforme de réservation Mindbody, ou le cas échéant à l'accueil de l'Espace Attitude Santé durant les heures d'ouverture.

Suite à son inscription, l'adhérent reçoit un email de confirmation avec son identifiant et le lien d'accès à la plateforme de réservation pour créer son mot de passe.

L'adhérent pourra annuler son inscription à un cours jusqu'à 2h avant le cours. Sa place sera alors attribuée à une personne en liste d'attente. En deçà de 2h, le cours sera comptabilisé.

Le Studio Harmonie se réserve le droit d'annuler une activité en cas de force majeure. Une telle annulation ne pourra engager sa responsabilité et donner lieu à des dommages et intérêts à remettre

aux adhérents. En cas d'annulation ou de report, Studio Harmonie informera le participant dans les meilleurs délais et proposera une solution de remplacement. Les adhérents sont informés des éventuelles annulations par email.

#### **4. Evènements ponctuels**

Le Studio Harmonie est amené à organiser des évènements ponctuels : stage, atelier, ... Ces évènements ne sont pas compris dans les abonnements ou carte du Studio Harmonie. Toute inscription n'est définitive qu'après réception du paiement de la réservation.

En cas d'annulation de la part d'un inscrit 15 jours avant l'évènement, 50% du prix lui sera remboursé. En deçà de 15 jours, aucun remboursement ne sera effectué.

En cas d'annulation de la part du Studio Harmonie, l'intégralité du tarif sera remboursée.

#### **5. Responsabilité**

Le Studio Harmonie décline toute responsabilité en cas de vol, d'accident subi ou de maladie contractée pendant la présence au studio ou résultant d'une inapplication du règlement intérieur.

#### **6. Les engagements de l'adhérent**

##### **a. Règlement intérieur**

L'adhérent s'engage à prendre connaissance du règlement intérieur affiché dans le Studio, et à le respecter notamment en ce qui concerne l'hygiène et le respect des règles de bienséance usuelles. Pour le bien-être et la tranquillité de l'ensemble des adhérents Studio Harmonie s'autorise à exclure tout contrevenant sans que celui-ci puisse prétendre à un dédommagement autre que le remboursement prorata temporis ou au nombre de séances restantes de son abonnement.

Les conversations à voix basses seront à privilégier au sein des espaces communs de l'Espace Attitude Santé pour respecter le silence dont chaque praticien a besoin.

##### **b. Ponctualité**

Les professeurs du Studio Harmonie s'engagent à démarrer les cours à l'heure. Un retard de 10 minutes maximum sera toléré pour les adhérents. Au-delà, l'entrée sera refusée sans possibilité de remboursement.

##### **c. Santé**

L'adhérent devra fournir un certificat médical spécifique à la pratique souhaitée avant sa première séance. Il s'engage également à signaler aux professeurs tout problème physique qu'il pourrait avoir. Ni le Studio Harmonie, ni les professeurs ne pourront être tenue responsable en cas d'accident ou de blessures. Il est de la responsabilité du Client de détenir une assurance responsabilité civile personnelle

en cas d'accident, de dommages qu'il pourrait causer aux tiers, de bris ou perte d'objets personnels, ou d'en assumer personnellement les frais inhérents.

## **7. Protection des données**

Le Studio Harmonie s'engage à ne pas diffuser les coordonnées de ses utilisateurs sauf accord exprès de leur part. L'adhésion au Studio Harmonie entraîne automatiquement l'abonnement à la newsletter du Studio Harmonie et de l'Espace Attitude Santé. Nos newsletters vous permettent de vous désinscrire de la liste de diffusion à tout moment.

Le Studio Harmonie et l'ensemble de ses représentants se réservent le droit d'utiliser, gratuitement et sans contrepartie présente ou future, l'image des adhérents à des fins de communication et de publicité, sur tout support que ce soit. Vous êtes libres de prévenir le Studio Harmonie, en cas de refus d'apparaître sur les documents de communication.

*L'adhérent déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales d'Inscriptions et les avoir acceptées avant l'achat de tout produit. La validation de l'achat par l'adhérent vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales d'Inscription.*